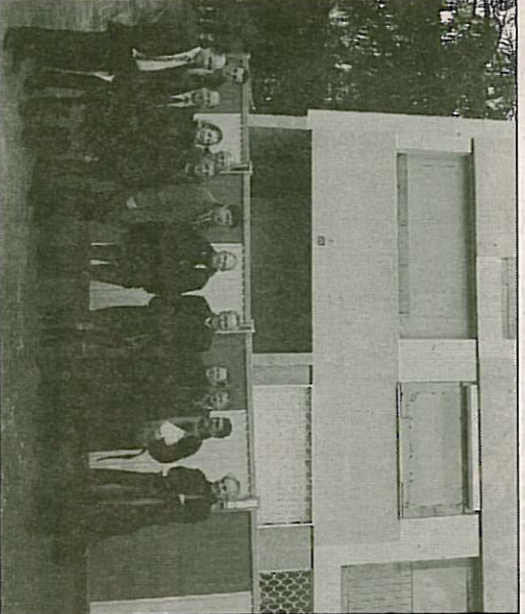


RILLIEUX-LA-PAPE

Une vraie chance de réussir sa création d'entreprise

La pépinière d'entreprises est en route à la Velette et peut résoudre les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes créateurs



Les porteurs du projet de la pépinière hier matin devant l'immeuble dont la transformation vient de commencer / Photo X.B

REPÈRES

> Qui peut entrer ?
Tout créateur dont l'activité tient aux services à la personne et aux entreprises. Sont exclues les activités de commerce de détail, ou bien réglementées (comme les agences de voyage) ou encore les franchises.

> Quelles modalités d'accès ?
Faire acte de candidature, puis élaborer un business plan (possibilité d'être accompagné pour cette démarche) avant de passer devant un comité de sélection.

> Combien de temps ?
Le contrat d'hébergement

est fixé pour deux ans mais le créateur peut disposer d'une année supplémentaire avant d'aller voler de ses propres ailes.

> Quels avantages ?
Un bureau (de 14 à 30m²) avec un loyer modéré, des services communs (Salle de réunion, espace détente, fax, Internet...) et un accompagnateur présent à mi-temps pour suivre les projets.

> Quelle réussite ?
On estime à au moins 40 % le taux de mortalité des entreprises des jeunes créateurs. Avec la pépinière, ce taux retombe à 20 %.

LES CRÉATEURS d'entreprise se le savent bien. Ils ont les idées mais pas toujours les moyens. Ils ont l'énergie mais pas forcément la méthode. Et après un ou deux ans de fonctionnement, près de la moitié d'entre eux a déjà jeté l'éponge.

La pépinière d'entreprises, c'est un peu une nursery pour créateurs. Ce dispositif les aide dans leur phase de démarrage, c'est-à-dire pendant les deux premières années, ce qui représente généralement la durée nécessaire à leur maturité.

La quatrième pépinière de l'agglomération lyonnaise ouvrira ses portes début avril à Rillieux. Ce projet mobilise de nombreux partenaires (*) dans un but commun: créer de l'activité et de l'emploi.

Depuis une semaine, un immeuble de logements, situé juste à côté de Velette Services, est en cours de transformation. Ses 675 m² vont être transformés, d'ici fin mars, en 26 bureaux à loyers modérés qui accueillent autant de créateurs. Le reste sera composé de locaux à usages communs, tels que salle de réunion, fax. De quoi ôter les soucis de la logistique aux créateurs qui peuvent se concentrer à fond sur leur projet. Ce bouillonnement est aussi une source d'émulation, puisqu'une pépinière est un lieu où l'on partage ses doutes et ses moments d'euphorie qui jalonnent la création.

Une certise: la zone franche Autre aspect important, le suivi. Une personne de la

Chambre de Commerce sera présente à mi-temps. Au moins une fois par mois, elle rencontrera chaque créateur hébergé pour faire le point et suivre un tableau de bord, l'objectif étant de voler de ses propres ailes au bout de deux ans. Et si cela n'est pas suffisant, une troisième année est possible.

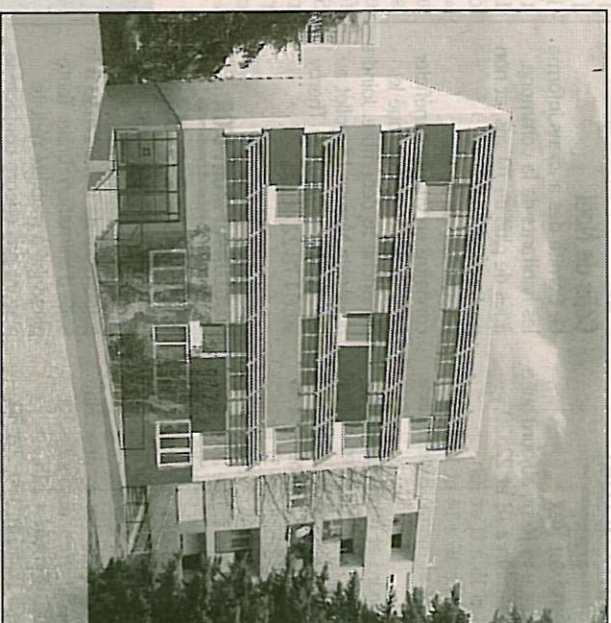
Chaque pépinière de l'hexagone a ses spécialités. Celle de Rillieux est dédiée aux services aux particuliers et aux entreprises.

Pourquoï? Pour coller aux besoins du bassin de vie qui est de moins en moins industriel, parce que ce domaine présente l'avantage de ne pas nécessiter une grosse mise de départ, et enfin parce que le secteur est en plein boom. A Rillieux, il y a une certise sur le gâteau avec la zone Franche qui exonère les créateurs des charges sociales et de certaines taxes. Un atout de plus pour réussir.

Pour postuler à cet Eden, il suffit de prendre contact avec les dispositifs habituels. Les premiers comités de sélection auront lieu en janvier. Et les premiers créateurs s'installeront dès avril.

Xavier Breuil
xbreuil@leprogres.fr

> *Les partenaires: Villes de Rillieux, Caluire et Sathonay-Camp, Grand Lyon, Opac de l'Ain, Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, association Perica, Cap Services, RDI, EGEE, Vouloir. Entreprendre.



Après travaux, l'ex-immeuble de logements situé 28 avenue du Général-Leclerc, présentera une autre physionomie / Photo DR

Un immeuble de logements transformé en bureaux

Avec dans la même perspective le Centre chorégraphique national, Velette Services et maintenant la pépinière d'entreprises, l'avenue de la Division-Leclerc continue de changer.

C'est à Michel Coën, architecte installé depuis 10 ans avenue de l'Europe (c'est aussi lui qui se charge de transformer la chaufferie des Alagniers en bâtiment d'activités) qu'a été confiée la transformation en bureaux des des 675 m² habitables du 28 de l'avenue de la Division-Leclerc.

«Il y a aussi une intervention lourde à l'extérieur. Nous supprimerons beaucoup de portes-fenêtres, nous mettrons un peu de couleurs, nous rehausserons le hall et comme nous sommes plein sud, nous installerons des brise-soleil. L'objectif est de donner à cet immeuble une image en rapport avec sa nouvelle activité», précise l'architecte.

X.B